



Es possible de changer mon statut étudiant parce que mes yeux me font

Par **BARRY**, le **03/11/2011** à **23:43**

Bonjour,
je Barry offet je suis en France depuis 2010 mais aujourd'hui je suis devant une situation très difficile car j'ai des maux de yeux et actuellement je ne plus suivre les cours et j'ai même perdu cette année.

Est-ce que c'est possible pour moi de changer mon statut étudiant pour avoir un titre de séjour
Aidez-moi

Par **mimi493**, le **04/11/2011** à **06:20**

un titre de séjour à quel titre ?

Avez-vous une maladie grave reconnue comme telle, insoignable dans votre pays ?

Par **BARRY**, le **04/11/2011** à **19:01**

offet depuis le pays ça me fatiguait mais il n'en a pu me traiter vraiment preuve j'ai raté 2 années mes études parce que je pouvais pas me concentrer sur mes cahiers

Par **mimi493**, le **04/11/2011** à **19:05**

Vu votre niveau de français, il n'y a pas que les yeux qui vous ont empêché de réussir vos études.

De toute façon, ce que vous dites n'est pas un motif pour avoir un titre de séjour au motif humanitaire.

Par **BARRY**, le **04/11/2011** à **19:46**

et pourtant j'ai validée l'année dernière toutes mes matières en fac de droit .
je resume juste les phrases

Par **mimi493**, le **04/11/2011** à **19:50**

Ce n'est plus du résumé, c'est de la phonétique, c'est extrêmement difficile à comprendre, faites un effort quand même (en plus, il y a un correcteur orthographique, donc c'est facile)

ça ne change pas le fond du problème. Pour avoir droit au renouvellement, vous devez suivre avec assiduité vos études. Seul un problème de santé grave (devoir porter des lunettes n'en est pas un) pourrait être un bon motif. Vous devez donc faire établir un diagnostic ce qui n'est visiblement pas fait (vous ne semblez pas savoir ce que vous avez, simplement "vous avez mal aux yeux")

Par **BARRY**, le **04/11/2011** à **20:16**

bien sur je suis un traitement avec un ophtalmologue celui même qui me dit de pas beaucoup me concentré ni plus fixer mes yeux devant l'ordinateur et j'ai d'ordonnance avec moi qui justifie ma souffrance mes si c'est pas possible je préfère rentrée chez moi d'abord pour ne pas perdre au moins ma vue , c'est le docteur même qui me dit d'arrêté pour l'instant les cours j'invente rien madame